

Hygiène-Santé - Convention de collaboration avec le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Depuis de nombreuses années, le Service Hygiène-Santé, dans le cadre de l'Éducation Sanitaire, a engagé une collaboration régulière avec de multiples partenaires.

Le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé du Doubs demeure l'un des partenaires privilégiés de la Ville pour produire et diffuser des documents pédagogiques, des expositions ou autres matériels audiovisuels.

Afin de codifier les relations existantes, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Député-Maire à signer une convention de collaboration avec cet organisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.